

†
ORDO
CISTERCIENSIS S.O.

ABBAS GENERALIS

Prot. N° 01/AG/06

Rome, le 21 mai 2006

TIBHIRINE, AUJOURD'HUI

(Lettre circulaire aux membres de l'Ordre à l'occasion du X^{ème} anniversaire
de la pâque de nos Frères de Notre-Dame de l'Atlas)

Très chers frères et sœurs,

Cette lettre vous parviendra à une date inhabituelle mais vous en comprendrez et accepterez facilement la raison : le dixième anniversaire du témoignage et de la pâque de nos sept Frères de Tibhirine.

Peu de mois après la mort tragique et éloquente de nos Frères, le 10 octobre 1996, le Pape Jean-Paul II nous envoyait un message depuis la Polyclinique Gemelli où il était en convalescence. Ce message se concluait comme ceci :

Vous êtes, frères et sœurs, les dépositaires de cette mémoire, dans la prière, dans un discernement commun et dans les directives concrètes que vous prendrez pour que la mémoire de ces événements concernant vos confrères de l'Atlas donne des fruits dans l'avenir, pour les Trappistes et pour toute l'Église.

Dix ans plus tard, nous pouvons dire que cette mémoire reste plus vive que jamais et qu'elle a été l'objet de notre prière, de notre discernement et de directives concrètes, même si ces dernières n'ont pas produit les fruits désirés. Faire mémoire veut dire se rappeler et ne pas oublier, agir et ne pas défaillir. Que le Seigneur, par ce simple « faire mémoire », stimule les cœurs à l'action afin de traduire en œuvres tant de pensées et de désirs.

Avant de continuer, je me permets de répéter ce que j'ai dit il y a 9 ans, à l'occasion du premier anniversaire de la mort de nos Frères. L'Église qui est à Alger est la vraie dépositaire de la mémoire des moines de l'Atlas. Elle est l'héritière d'un patrimoine de martyrs qui nous dépasse. Mais nous voulons être solidaires, pour être vraiment cohéritiers.

1. Tibhirine et Midelt

Au cours de l'année 1996, la situation sociopolitique en Algérie est difficile pour tous, citoyens et étrangers, à cause de l'insécurité qui règne dans le pays. Cette année-là et durant les trois années précédentes, parmi une multitude de victimes de la répression et du terrorisme, 19 religieux et religieuses chrétiens rendent témoignage, par leur propre sang, de l'amour évangélique pour le peuple et pour tant de musulmans ouverts aux valeurs de la convivialité et de la différence.

Nos frères de l'Atlas sont enlevés dans la nuit du 26 au 27 mars et disparaissent dans l'obscurité des ténèbres. C'est seulement un mois plus tard, le 26 avril, que le communiqué 43 du Groupe Islamique Armé (GIA), daté du 18 avril et signé par l'Émir Abou Abdel Rahman Amin (alias Djamel Zitouni) est publié dans le quotidien *Al Hayat* de Londres. Dans ce communiqué, on donne les raisons « théologiques » de l'enlèvement. Peu de jours après, le 30 avril, une personne nommée Abdullah est envoyée remettre à l'ambassade de France à Alger une cassette audio avec les voix des sept moines, enregistrée dans la nuit du 20 avril. Cet enregistrement, dont l'existence nous était inconnue à ce moment-là, est immédiatement authentifié par l'Archevêque d'Alger, Mgr Henri Teissier.

Plusieurs semaines d'incertitude suivent. Et finalement, le 23 mai, Radio Medi 1 – radio franco-marocaine – diffuse un nouveau communiqué du GIA (numéro 44) qui annonce la mort des moines et le sens que lui donnent leurs ravisseurs ; l'exécution a eu lieu dans la matinée du 21 mai.

Les restes mortels de nos frères apparaissent le 30 mai dans des circonstances qui restent encore inconnues. Le jour suivant, nous pouvons procéder à la reconnaissance de ceux-ci à la morgue de l'hôpital militaire Aïn-Naadja d'Alger. Le 2 juin, sont célébrées leurs obsèques en même temps que celles du Cardinal Duval, dans la Basilique de Notre-Dame d'Afrique. Deux jours plus tard, le 4 juin, nous pouvons donner à nos frères une sépulture honorable dans le cimetière du monastère.

Le 5 juin 1996, après en avoir longuement parlé avec les Pères Amédée et Jean-Pierre, je rédige un document officiel qui dit : *Avec le départ – que l'on espère provisoire – de tous les moines de Tibhirine, votre communauté de Fès au Maroc ne peut plus être considérée comme une simple maison annexe de Tibhirine. Vous constituez la communauté de Notre-Dame de l'Atlas, et vous êtes donc un Prieuré majeur autonome.*

Fin janvier 1999, lors de la visite spéciale de l'Abbé Général, accompagné de l'Abbé d'Aiguebelle, à la communauté de l'Atlas à Fès, un nouveau Prieur est élu et on décide que la communauté résidera au Maroc de manière permanente, mettant à exécution le projet de se déplacer près de la ville de Midelt. D'un autre côté, on ouvre l'Annexe de Notre-Dame de Tibhirine, dépendante d'Aiguebelle, avec un groupe de volontaires provenant de plusieurs monastères de l'Ordre.

Actuellement, en 2006, la communauté de Notre-Dame de l'Atlas continue à vivre à Midelt, au Maroc. Elle compte quatre frères dont trois sont stabilisés à l'Atlas : P. Amédée, le plus ancien avec ses 85 ans ; P. Jean-Pierre, qui le suit en âge avec 82 ans de jeunesse accumulée ; et le plus jeune, P. Jean-Pierre II, le Supérieur de la communauté, qui a 55 ans ; le quatrième frère est F. Louis, stabilisé au Mont-des-Cats, qui a déjà 81 ans. La communauté a quitté la

ville de Fès en mars 2000 et s'est depuis établie près de la ville de Midelt dans des bâtiments qui étaient occupés auparavant par les Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie.

La communauté actuelle de Notre-Dame de l'Atlas, convaincue que le dialogue interreligieux et interculturel ne peut avoir lieu que dans un contexte d'amitié, désire vivre l'héritage spirituel laissé par les Frères d'Algérie dans ce nouveau cadre qui est le sien. Son témoignage est simplement celui d'une communauté priante et chrétienne, ouverte à la solidarité avec le monde arabo-berbère et musulman, qui vit en même temps en profonde communion avec l'Église locale du diocèse de Rabat.

La situation particulière de cette communauté demande, sans aucun doute, notre attention, notre estime et notre appui. Les quatre Frères qui résident à Midelt sont ouverts à l'accueil d'autres membres de l'Ordre qui désireraient sérieusement participer à leur vocation et à leur mission spéciales. Ils sont même disposés à partager leur propriété et leurs biens, aussi bien matériels que spirituels, avec une communauté féminine de l'Ordre qui se sentirait appelée à une présence de ce type au sein du monde musulman.

D'un autre côté, nous regrettons que les désirs de l'Ordre et les efforts d'Aiguebelle pour repeupler le monastère de Tibhirine se soient révélés jusqu'à maintenant infructueux, pour diverses raisons qui échappent à nos possibilités. Mais le dernier mot n'a pas encore été dit ; le dernier mot appartient au Seigneur et c'est Lui qui le dira au moment opportun. Même si on la tue, l'espérance jamais ne meurt, car elle est soutenue par la patience envers et contre tout désespoir !

L'espérance de pouvoir retourner à Tibhirine est blessée et nous avons maintenant accepté de ne pas voir l'avenir. Nous le faisons avec les paroles fortes du P. Christian : *Vouloir voir ou imaginer l'avenir, c'est faire de l'espérance-fiction, et il me semble que c'est une certaine façon de la violer. [...] Évidemment, comme nous n'avons pas l'imagination de Dieu, quand nous pensons l'avenir, nous le pensons comme le passé. [...] Quand on est dans un tunnel, on n'y voit rien, mais c'est absurde de vouloir pour autant que le paysage, à la sortie du tunnel, soit le même qu'à l'entrée. [...] Laissons l'Esprit Saint faire son travail, il ira à la pêche. C'est son affaire. C'est cela que j'appelle la pauvreté.* (Alger, Carême, 8 mars 1996).

2. Enquête judiciaire

Jusqu'à maintenant, plusieurs faits importants liés à nos frères demeurent inconnus : les raisons de l'enlèvement, le lieu et les circonstances des mois de détention, la cause de l'exécution ou de la mort violente. Plusieurs hypothèses se sont entremêlées depuis le premier jour : déjà à ce moment-là, nous avons reçu un document signé par l'autorité en exil du Front Islamique du Salut (FIS), impliquant les forces de sécurité de l'État et rejetant sur elles les responsabilités. La version officielle reste en vigueur : les moines ont été victimes de la rivalité entre groupes terroristes. Mais d'autres pensent différemment : les forces de sécurité algériennes, infiltrées parmi les groupes de guérilla, ne seraient pas étrangères à la fin regrettable de nos frères ; et d'autre part, les services secrets français auraient eu une bonne connaissance de la situation, à laquelle ils étaient mêlés par le biais de contacts liés à l'Ambassade de France à Alger.

On comprend donc pourquoi, le 9 décembre 2003, une « plainte contre X » a été déposée devant le Tribunal de Grande Instance de Paris au nom de D. Armand, abbé de Scourmont,

et de membres de la famille du P. Christophe Lebreton. Tout ceci afin de faire sortir la vérité au grand jour et de rendre justice.

Plus de deux ans se sont écoulés depuis l'ouverture de l'enquête ; on aurait pu souhaiter, après tant de temps, y voir plus clair par rapport à ce qui est arrivé, mais nous devons bien reconnaître que ce n'est pas le cas. On n'a avancé que peu, très peu, même si on sait bien que ces procès sont lents et longs. Le juge chargé de l'instruction a privilégié jusqu'à maintenant les informations en provenance d'Alger et celles-ci se font attendre. N'aurait-il pas mieux valu commencer par écouter les dirigeants politiques français de l'époque, les militaires algériens dissidents et les membres de la famille qui appuie l'enquête judiciaire ? Ceux qui commencent à penser, non sans raison, qu'il existe une conspiration du silence afin d'enterrer la vérité avec les morts, sont nombreux. On court le risque de passer la vérité sous silence et de privilégier les apparences afin de préserver la sécurité de l'État, les relations bilatérales et l'honneur des services secrets militaires.

Tout être humain a le droit inaliénable de connaître la vérité sur des faits le concernant et de désirer que justice soit faite pour ce qui a trait aux responsabilités. Ce point suffirait à justifier la demande d'enquête judiciaire sur la mort des Moines en Algérie. Et plus encore quand le dépôt de la plainte vient de personnes unies aux victimes par des liens de sang, d'affection et d'esprit. Nous manifestons donc notre accord et appuyons tout ce qui se fait dans ce sens.

Ce qui vient d'être dit, avec autant de conviction et de respect que possible, n'empêche pas qu'en même temps, nous exprimions une autre conviction : celle qui a guidé notre propre action jusqu'à maintenant. Seul le pardon anticipé, fruit d'une attitude de miséricorde viscérale, peut rompre les chaînes du mensonge, de la haine et de la violence. Notre histoire connaît trop d'injustices commises précisément au nom de la justice !

3. Procès de béatification

Le 7 mai 2000 était organisée au Colisée à Rome une célébration autour des « témoins de la foi au XX^{ème} siècle ». A cette occasion, l'archevêque d'Alger, Mgr H. Teissier, a reçu plusieurs demandes pour l'introduction de la cause de béatification des récents témoins de la foi en Algérie. Monseigneur s'est aussitôt mis en rapport avec les Supérieurs généraux des Ordres et Congrégations impliqués. Dès le départ, nous étions tous d'accord sur ceci : il devait s'agir d'un procès incluant les 19 religieux et religieuses assassinés durant la décennie tragique des années 1990. Notre Postulatrice s'est mise en rapport avec les communautés de l'Atlas, d'Aiguebelle, Tamié et Bellefontaine et a reçu un avis favorable de la part de chacune.

C'est ainsi que depuis mai 2002, ont été organisées à Rome plusieurs rencontres des postulateurs et postulatrices, en présence plusieurs fois des Supérieur(e)s généraux, afin d'arriver à des accords pour l'introduction de la cause. Étant données les connotations politiques de la mort de nos Frères de l'Atlas et de l'évêque d'Oran, Mgr Claverie, on a pensé un moment les laisser de côté afin de faciliter le processus ; mais cette initiative fut unanimement rejetée : ou tout le monde, ou personne ! La présence dans le groupe d'un officiel du Conseil Pontifical pour le Dialogue interreligieux fut très stimulante et a apporté de la lumière sur l'opportunité de ce procès dans le contexte actuel des relations avec le monde musulman.

Plus récemment, en mai 2005, un Postulateur général a été désigné et on a demandé formellement aux huit Congrégations impliquées de préparer la documentation nécessaire pour l'éventuelle introduction de la cause. Au mois de juin de cette même année, Mgr Teissier et un groupe de postulateurs et postulatrices présents à Rome, ont rendu visite au Cardinal Préfet de la Congrégation pour la Cause des Saints. Le préfet connaissait, *grosso modo*, l'histoire de ces témoins de la foi ; il ne s'est pas étonné du fait que circulent différentes hypothèses sur la mort des moines et de l'évêque d'Oran. Pour tous ceux qui étaient présents à cette rencontre, le martyre matériel et formel ne pouvait être contesté. Le 16 octobre, le postulateur général a envoyé la demande officielle d'ouverture de la cause à Mgr Teissier qui a alors fait parvenir la documentation à la Congrégation pour demander le *nihil obstat*. On attend encore aujourd'hui la réponse de la Congrégation. A notre demande, Mgr Teissier avait déjà nommé deux théologiens censeurs pour examiner les nombreux écrits de Père Christian et Père Christophe.

Durant notre dernier Chapitre Général, au mois d'octobre de l'an dernier, l'Assemblée a voté la proposition suivante : *Dans la perspective d'une introduction par l'Église diocésaine d'Alger de la cause de déclaration de martyre des 19 témoins de la foi en Algérie, parmi lesquels nos sept frères de l'Atlas, nous acceptons que notre Ordre prenne sa part des frais et apporte son aide technique*. Cette proposition a été acceptée par une très grande majorité : 152 oui, 7 non et 7 abstentions (vote n°30).

Finalement, le 6 avril dernier était organisée une réunion avec Mgr Teissier afin d'évaluer le travail réalisé jusqu'à maintenant. Toutes les Congrégations impliquées ont préparé la documentation nécessaire et ont recueilli les écrits personnels des témoins de la foi. La liste des personnes qui pourraient témoigner durant le procès a déjà été préparée ; cependant, à cause de la situation actuelle en Algérie, il est presque impossible de recueillir les témoignages provenant de musulmans de ce pays. Les théologiens censeurs pour les écrits de nos Frères ont déjà terminé leur travail.

Il ne fait aucun doute qu'un des points cruciaux de ce procès est la formulation concrète qui sera utilisée pour présenter la cause de béatification. Il existe un accord unanime pour faire nôtre l'esprit qui animait les 19 témoins de foi et d'amour. Ce qui veut dire : fidélité et amour inconditionnel pour le peuple algérien et respect absolu de la foi des frères musulmans ; choix libre de rester, malgré le danger, en partageant l'espérance et les peines de tant de personnes dans la souffrance ; pardon inconditionnel à l'agresseur éventuel car il ne sait pas ce qu'il fait ; désir profond de pouvoir continuer à être un instrument de paix, de dialogue et d'amitié ; communion profonde avec le Christ et son Corps ecclésial en Algérie, en rendant un témoignage évangélique comme petite Église priante au milieu d'autres priants.

4. Loi d'amnistie et de réconciliation

Récemment, le 28 février 2006, les militaires algériens ont demandé et obtenu une loi d'amnistie d'une ampleur jusqu'alors inconnue et contraire aux Droits de l'Homme préconisés et défendus par plusieurs conventions internationales. De plus, une ordonnance présidentielle pour la mise en acte de la *Charte pour la Paix et la Réconciliation nationale* en Algérie, prévoit une peine de 3 à 5 ans de prison et d'une amende de 2800 à 5000 Euros contre « *quiconque utilise [...] les blessures de la tragédie nationale pour porter atteinte aux institutions de la République [...], nuire à l'honorabilité de ses agents qui l'ont dignement servie, ou ternir l'image de l'Algérie sur le plan international...* ».

Inutile de dire que la pâque et le témoignage de nos Frères sont, sans aucun doute, l'une des « blessures » de la tragédie nationale dans le passé récent. Proclamer ou dire qu'il existe plusieurs hypothèses au sujet des responsables de la mort des Moines de l'Atlas, et d'autant plus si les services de sécurité sont impliqués, est devenu un « acte de sabotage de la paix » en Algérie.

C'est dans le contexte de ce décret présidentiel qu'il faut également situer l'interdiction de visiter le monastère sans escorte militaire et, quand cela est réalisable, seulement toutes les deux semaines. Certains pensent que le but de cette interdiction est d'éviter que Tibhirine ne devienne un lieu saint de pèlerinage chrétien ou musulman. D'autres pensent cependant qu'elle se situe dans un autre contexte : celui de la loi promulguée récemment afin de normaliser la pratique religieuse et d'éviter le prosélytisme des sectes évangéliques nord-américaines dans la région de la Kabylie.

Quoiqu'il en soit, pour notre part, et sans vouloir offenser ni soutenir personne, ni nous mêler de questions internes à des groupes sociaux ou nationaux, nous devons dire que jamais ne pourront être bâillonnées les bouches de nos sept Témoins qui ont donné leur vie par amour, avec amour et simplement pour aimer sans distinction de race ni de credo. *Si nous nous taisons, les pierres crieront !* ont-ils dit un jour face à une situation criminelle de violence et de mort ; et nous faisons nôtres ces paroles tirées de l'Évangile et proclamées par eux. Seul le plus grand bien de l'Église qui chemine en Algérie peut être cause d'un silence prudent, dans l'attente de temps plus propices.

C'est dans ce contexte que s'inscrit l'annulation du projet de pèlerinage à Tibhirine, par un groupe comprenant des familles des Frères et des membres de l'Ordre, pèlerinage si soigneusement préparé par l'Abbé d'Aiguebelle et qui devait avoir lieu le 21 mai. L'objectif du pèlerinage, en tant que signe de présence amicale, proche et pacifique, devenait impossible à atteindre. L'escorte militaire, aux yeux du peuple et des gens simples, aurait été un signe contraire à ce que nous désirions vivre et témoigner.

5. Intérêt pour les événements et les écrits

De nombreux articles et livres sur la situation de l'Église en Algérie et, plus concrètement, sur les événements de Tibhirine et le message des sept Témoins de l'Atlas, ont vu le jour ces dernières années. Il est impossible de faire ici un compte-rendu, aussi sommaire soit-il, de tous ces écrits qui dépassent aujourd'hui la cinquantaine. Une référence à certains d'entre eux s'impose cependant.

Il y a tout d'abord les écrits des Frères. Très peu de temps après les événements, a été publiée une série de documents sous le titre : *Sept vies pour Dieu et pour l'Algérie*. Plusieurs écrits du P. Christian sont ensuite parvenus à la connaissance du grand public dans un livre intitulé : *L'invincible espérance*. La même année, une centaine de poèmes du P. Christophe ont été publiés : *Aime jusqu'au bout du feu*, puis deux ans plus tard, son Journal ou diaire : *Le souffle du Don*.

L'abbaye d'Aiguebelle a créé une collection, les *Cahiers de Tibhirine*, dans le but de diffuser sur une plus grande échelle les écrits des moines et les études les concernant. Deux volumes ont déjà parus avec les chapitres communautaires et les homélies du P. Christian ; ils portent ces titres suggestifs : *Dieu pour tout jour* et *L'autre que nous attendons*. D'autres cahiers suivront, comme les homélies du P. Christophe, le Journal de la communauté, les retraites

prêchées par le P. Christian, etc. Le travail est immense et les ouvriers sont très peu nombreux.

Dans ce contexte, il est important de mentionner également les études menées sur les écrits de Frères par l'Institut de Science et Théologie des Religions (ISTR) de Marseille, dont plusieurs ont déjà été publiées dans la revue semestrielle *Chemins de Dialogue*. Ces études portent sur l'eucharistie, la communion des saints, le martyre, le dialogue interreligieux et la théologie des religions.

Deux jeunes théologiennes préparent en Suisse et en Italie des thèses de doctorat sur les écrits du P. Christophe. Mirella Susini, Docteur en littérature étrangère soutiendra prochainement sa thèse de doctorat en théologie à l'*Antonianum* de Rome ; elle porte le titre : *Tu es le plus beau risque – La théologie dogmatique, dans une perspective monastique, de Christophe Lebreton, trappiste, prêtre et martyr*. Pour sa part, Marie-Dominique Minassian prépare à la Faculté de Théologie de l'Université de Fribourg sa thèse intitulée : *La spiritualité de Frère Christophe, moine-martyr de Tibhirine : éléments d'une théologie du Don*.

Cet intérêt croissant pour les écrits des Frères de l'Atlas manifeste clairement trois choses : la richesse évangélique et chrétienne des auteurs, la profondeur du contenu spirituel et théologique et la qualité littéraire et poétique du texte.

6. Frère Michel « le m. »

Parvenus à ce point de la lettre, je n'hésite pas à parler de martyrs et de martyre. Je voudrais à ce sujet vous partager une conversation que j'ai eue avec le Pape Jean-Paul II durant un repas privé pris à l'occasion du Synode pour les Amériques en novembre 1997. Le père Stanislas Dziwisz, secrétaire privé du pape, me demande : « Quand allez-vous béatifier les moines de l'Atlas ? » Je réponds : « Rien ne presse, ces choses-là demandent du temps. » Il se dépêche alors de me dire : « Il faut commencer dès maintenant car se sont des martyrs. » Puis il se tourne vers Jean-Paul II et lui dit : « Saint Père, n'est-il pas certain qu'ils sont martyrs ? ». Le pape me regarde fixement, comme lui seul savait le faire, et me dit en appuyant sur les mots : « Ils sont martyrs ! »

Nous savons tous que nos Frères de l'Atlas se refusaient à parler de leur situation comme d'une situation de « martyre » et plus encore à se considérer comme des « martyrs ». S'il en avait été autrement, ils se seraient discrédités eux-mêmes et ce serait devenu une honte pour tous. Mais si nous, nous nous taisons, la honte serait beaucoup plus grande et notre discrédit total. Cette humble négation de leur part ne les a pas empêchés, bien au contraire, d'aborder explicitement et en de nombreuses occasions la question du martyre en lien avec ce qu'ils vivaient, eux et tant d'autres. C'est ce qui explique que trois au moins des Frères aient écrit leur « testament », *testamentum* ou *martyrion*, en prévision d'une mort violente. Une fois de plus, cette négation qui les honore, de notre part nous rendraient aveugles et sourds, lâches et ingrats.

6.1 Le martyre chrétien aujourd'hui

Le martyre chrétien, tout au long de l'histoire de l'Église, s'est enrichi de diverses significations dépassant le sens originel des premiers siècles. De fait, un certain type de langage, très apprécié en d'autres temps, comme lorsque l'on parlait de « la gloire du

martyre », a disparu de nos jours. Comment peut-on parler de « gloire » quand ce qui arrive est la conséquence d'un homicide commis par une autre personne ? Quand le martyr est compris dans le contexte d'une spiritualité du don de soi, la mort du disciple du Christ n'est pas tant due à la violence assassine qu'à l'offrande libre et consciente de sa propre vie ; le martyr peut se dire en communion avec le Christ : *Ma vie, personne ne me l'enlève mais je la donne de moi-même* (Jn 10, 18). Le martyr chrétien n'est donc ni une improvisation ni quelque chose qui arrive par hasard. Il s'agit d'un don et d'une vocation et cela implique donc une liberté et une prise de conscience de plus en plus grandes de l'œuvre divine agissant au plus intime du cœur.

La source, l'itinéraire et le but du martyr chrétien est le Christ lui-même, il ne pourrait en être autrement. La suite du Christ, de la part du disciple appelé au martyr, est marquée par la béatitude des artisans de paix et vivifiée par la foi, l'espérance et la charité. Le pardon à l'éventuel ennemi, pour qu'il se change en ami, fait partie intégrante de la prière enseignée et laissée en héritage par le Seigneur ; les martyrs actualisent ce pardon à l'heure suprême. Le don et l'offrande de la vocation au martyr, une fois « l'heure » arrivée, est un don qui englobe aussi le corps, selon les mots de P. Christophe : *le don que prend le corps*. Le corps du martyr se change en effet en « sacrement » (signe sensible et efficace) de l'intention de se donner en offrande avec le Christ pour la gloire de Dieu et le salut de tous ; le sacrement du baptême est ainsi actualisé. Le don et l'offrande du martyr sont finalement vécus comme « eucharistie », action de grâce et sacrifice agréable à Dieu. Et ainsi, le martyr, la liturgie, le service et la prophétie convergent en une seule réalité.

Tout ce qui vient d'être dit sur le martyr chrétien se reflète clairement, d'une manière ou d'une autre, dans la vie et les écrits des 19 martyrs de l'Église en Algérie.

6.2 L'itinéraire de F. Michel

Le 21 mai prochain, jour de la Pâque de nos Frères, coïncide avec l'anniversaire de F. Michel : il fêtait ses 52 ans en 1996 et en aurait donc aujourd'hui 62. C'est pour cette raison qu'il me semble tout indiqué de présenter l'itinéraire spirituel de Michel, tel qu'il apparaît dans le peu de textes écrits par lui, et qui nous interpellent aujourd'hui avec l'éloquence d'une vie vécue en plénitude d'offrande.

6.2.1 Gloire, salut et force divine (6 janvier 1983)

Notre itinéraire commence le 6 janvier 1983. A cette date, Michel compose un texte à l'occasion de sa profession temporaire. Ce texte commence par ces mots : *Pour la gloire de Dieu et le salut du monde: de la [m]ultitude [d]u monde des petits, des pauvres, des paumés, des travailleurs...* La source liturgique et évangélique ainsi que le caractère sacrificiel et rédempteur que Michel a voulu donner à sa profession dans la vie monastique, et cela dès le début, sont facilement reconnaissables.

Le texte se conclut par une citation biblique, écrite en rouge et qui semble avoir été ajoutée dans un deuxième temps : *Ma grâce te suffit car Ma force s'accomplit dans la faiblesse. 2 Cor 12, 9.*

6.2.2 Association au Mystère pascal (30 mai 1993)

Plusieurs années plus tard, lors de la fête de Pentecôte, le 30 mai 1993, Michel rédige un « Acte d'offrande ». Ce jour est aussi la veille de la fête chrétienne de la Visitation et de la fête musulmane du Sacrifice, l'Aïd-el-Kébir.

Le contexte sociopolitique de l'Algérie nous permet de situer cette Offrande de Michel et nous aide à mieux la comprendre. La situation politique du pays avait commencer à se dégrader rapidement : le 14 janvier de l'année précédente, Mohammed Boudiaf avait assumé la présidence de la Commission Suprême de l'État ; six mois plus tard, le 29 juin, il est assassiné de manière barbare. Après la rédaction de l'Acte d'offrande de F. Michel, le 30 octobre, le Groupe Islamique Armé (GIA) lance un ultimatum à tous les étrangers, les obligeant à abandonner le pays dans les 30 jours. C'est dans ces circonstances que le 15 décembre, 12 Croates sont égorgés près de Médéa ; et le 24 décembre, la nuit de Noël, Sayah Attiya, émir du GIA, visite le monastère...

Le texte de l'Acte d'offrande du Frère semble avoir été écrit en deux temps, ce qui expliquerait les ajouts entre parenthèses. Les abréviations paraissent faciles à compléter. La transcription approximative donne ceci :

*Esprit Saint Créateur,
daigne m'associer – le + vite possible...
≠ ma volonté mais la tienne – au Mystère
Pascal de Jésus-Xrist notre Seigneur par
les moyens que Tu voudras – sûr que Toi,
Seigneur [J.] Tu le vivras en moi – et pour
ce que Tu voudras. [A l'i. de M^{ie} et des
Apô.] Daigne recevoir cette pauvre offrande
de ton indigne serviteur [(1) et 'ami' M.],
[à la l(ouan)ge de ta gloire]
et la consumer ds le feu de ton Amour.
Ô Toi qui vis ds la cmn du P. et du F.,
à toi louange et gloire éternellement.
fait en ce jour béni de la Pentecôte 30 mai 1993
fr. M. le m.
[N. B. Veille de la fête de la Visitation et de la fête de l'Aïd el Kbir]
(1) Jean 15, 12-16*

Remarquons dans ce texte quatre données importantes qui convergent et nous permettent d'en interpréter la signification.

- Il s'agit, en premier lieu, d'une demande à l'Esprit Saint afin de pouvoir être associé sans retard au *Mystère Pascal* du Seigneur Jésus Christ, de manière que Lui voudra : *non pas ma volonté mais la tienne*. La référence à la prière de Jésus à Gethsémani, dans la perspective du Calvaire, saute aux yeux.
- Une confiance et une *sécurité* totale sont exprimées : l'Acte sera accompli par le Seigneur Jésus lui-même qui *vit* en Michel, et selon ce que Lui voudra. Ceci est et sera fait à l'imitation ou à l'image de Marie et des Apôtres.
- Michel se considère lui-même un serviteur indigne, mais aussi *l'ami* du Seigneur car ce dernier lui a fait connaître tout ce qu'il a entendu auprès de son Père. Et ce

que le Seigneur Jésus a entendu et partage avec Michel est ceci : *nul n'a de plus grand amour que celui-ci : donner sa vie pour ses amis*. Michel, de plus, se sait *choisi* par Jésus et destiné à porter du *fruit* en abondance et un fruit qui demeure (Jn 15, 12-16).

- La référence à la fête musulmane du Sacrifice, l'Aïd-el-kébir, nous situe aussi dans un contexte d'offrande : il s'agit du sacrifice d'Ismaël (*sic*) de la part d'Abraham. L'intervention de l'ange de Dieu permet de *passer* d'une mort imminente à la vie.

Opérée par l'Esprit pour la gloire du Père, l'association avec le Christ Pascal, qui meurt et ressuscite pour notre salut, donne toute son épaisseur théologique et théologique à l'Acte d'offrande de Frère Michel. Il s'agit, en définitive, d'un Christ Pascal qui associe Michel à sa pâque. Ce fait se renforce si nous prenons en considération le fait que l'Acte d'offrande a été écrit sur une carte postale des Petites Sœurs de Jésus qui représente le Mystère pascal. Une question demeure : que signifie, dans un texte aussi intime et solennel, l'abréviation « m » qui suit le nom abrégé de Frère Michel ? Quelque chose d'intime est caché par pudeur spirituelle.

A la même époque peut-être que son Acte d'offrande, ou peu de temps après (mais cela n'est qu'une hypothèse), Michel lit, médite et copie en deux temps, plusieurs paragraphes d'une conférence sur les Martyrs de Lyon, faite le 1^{er} juin 1977 par Monseigneur Etchegaray, qui était alors archevêque de Marseille. Le texte de cette conférence avait été publié par la *Documentation Catholique* du mois de juillet de cette année-là. Curieusement, chaque fois ou presque, que les mots *martyr* et *martyre* apparaissent dans le texte de la conférence, Michel les abrège par un *m*.

6.2.3 Faiblesse humaine et force divine (25 décembre 1993 et 5 juin 1994)

Grâce à une confiance de P. Christophe dans son diaire, nous connaissons les sentiments et l'expérience vécue par F. Michel lors de la nuit de Noël 1993, après avoir reçu la visite inattendue : *C'est plus comme avant. Depuis qu'ils sont venus, je suis sans force* (Journal, 28/I/94). Le moment ne serait-il pas venu de rappeler ce qu'il a écrit dans le texte rédigé pour sa profession : *Ma grâce te suffit car Ma force s'accomplit dans la faiblesse* (2 Co 12, 9) ?

L'année 1994 ne fut facile ni pour l'Église en Algérie ni pour les autres citoyens innocents, à cause de la violence qui régnait. En mars de cette année-là, durant le carême, j'ai rencontré Christian au monastère de Timadeuc. Il m'a bien sûr raconté en détail la visite de Sayah Attiya lors de la nuit de Noël. Je lui ai, quant à moi, parlé de la situation difficile que traversaient les communautés en Angola et nos frères de Marija-Zvijezda en Bosnie ; je lui expliquais que nous avions prévu le nécessaire pour un transfert de la communauté de Bosnie au monastère d'Engelszell en Autriche. Christian a compris que la continuité de la présence de sa propre communauté en Algérie était aussi en jeu. De manière souriante et détendue, je lui ai dit : « L'Ordre a plus besoin de moines que de martyrs ». Il a gardé le silence, m'a regardé avec un sourire de complicité et m'a dit : « Il n'y a pas d'opposition ». Nous avons tous les deux compris qu'ils resteraient en Algérie, à moins que des signes clairs n'indiquent le contraire. Plus tard, et à plusieurs occasions, Christian est revenu sur ces mots échangés en interprétant et actualisant leur signification.

Durant la Semaine Sainte de cette même année, Christian centre ses homélies sur le thème du martyr ; il fait de même le 22 mai, jour de la Pentecôte et revient sur ce sujet avec plus

d'insistance dans un écrit du 17 juillet, à l'occasion de la mémoire des premiers martyrs d'Afrique. Le 8 mai sont assassinés Henri Vergès et Paule-Hélène Saint-Raymond, les premiers martyrs chrétiens de l'Église catholique qui vit et peine en Algérie.

Nous arrivons ainsi au mois d'août 1994. A une date incertaine de cette année et de ce mois-là, Michel envoie une lettre, écrite derrière une image de la Vierge de la Tendresse, à son cousin Joseph Crand. Les paragraphes centraux de cette carte sont intéressants pour nous :

" Martyr " c'est un mot tellement ambigu ici □ S'il nous arrive quelque chose – je ne le souhaite pas – nous voulons le vivre ici en solidarité de tous ces algériens (et algériennes) qui ont déjà payé de leur vie, seulement solidaires de tous ces inconnus, innocents □

Il me semble que celui qui nous aide aujourd'hui à tenir, c'est celui qui nous a appelé(s)...

J'en reste profondément émerveillé : « Celui qui nous affermit avec vous (peuple algérien) en Christ et qui nous donne l'onction, c'est Dieu, Lui qui nous a marqués de son sceau et a mis en nos coeurs les arrhes de l'Esprit." (2 Cor 1, 21-22). Parole de st Paul qui m'a été donné(e) au cours de notre liturgie des Heures le jour de la solennité du St-Sacrement, lors d'une réflexion communautaire sur les événements du 8 mai □ Parole qui me parle encore et qui m'est donnée comme une force pour vivre aujourd'hui paisiblement avec mes Frères. – Je n'ai rien d'un héraut, j'ai tout d'un zéro- [...]

NB. 2/ Il est certain que si nous étions menacés de manière directe, nous partirions. [...]

A la lumière de mon dialogue avec Christian à Timadeuc et des réflexions de celui-ci sur le martyr chrétien à l'occasion de la Semaine Sainte de 1994 et des fêtes suivantes, il est facile de comprendre les paroles de Frère Michel sur l'*ambiguïté* du martyr dans le contexte de l'Algérie des années 1990 et du désir profond de solidarité avec le peuple algérien. Il était à ce moment-là clair pour Michel et pour la communauté qui s'ils étaient directement *menacés*, ils étaient prêts à abandonner le pays, pour que l'Algérie et son peuple ne soient pas rendus responsables de leur mort !

Mais la raison principale de la lettre de Michel est de communiquer à son cousin Joseph la grâce reçue le jour de *Corpus Christi*, célébré cette année-là le 5 juin. Michel est conscient, jusqu'à s'en émerveiller, d'avoir reçu une *force* et une *onction* qui proviennent de Dieu par le biais de l'Esprit du Christ et de la Parole divine proclamée dans la Liturgie. Parole éclairée dans le contexte du dialogue communautaire sur la mort de Frère Henri et de Sœur Paule-Hélène. Cette *force* de Dieu contraste avec la faiblesse humaine expérimentée lors de la nuit de Noël 1993 ; *force* qui est totalement compatible avec le fait de se savoir et de se confesser un « zéro ». La grâce que reçoit Michel est la réponse du Seigneur à la demande faite en préparation de sa première profession en 1983 : *Ma grâce te suffit car Ma force s'accomplit dans la faiblesse.*

Notons, pour terminer, dans ce texte révélateur du cœur de Michel, quelque chose de visible, qui est évident dans l'original français. Il est très probable qu'il ait voulu jouer avec les mots ou avec leur prononciation quand il dit ne pas être un *héraut* (écrit héraut) mais un *zéro*. Le jeu de mots était sans doute entre les mots *héros* et *zéro*, mais c'est sorti de manière différente ! Qu'est-ce que Michel aurait proclamé comme un héraut et dont il a honte maintenant ?

6.2.4 Testament (15 août 1995)

La grâce de force reçue le jour de la fête du Corps et du Sang du Seigneur continuera à être présente et à agir en Michel malgré la situation algérienne qui se dégrade. Il suffit de se souvenir que le 23 octobre 1994, sont assassinées les Sœurs Caridad et Esther, Missionnaires Augustines : *À la porte de l'Église, à l'Heure de l'Eucharistie qu'elles ont célébrée en vérité* (P. Christophe, Journal, 24/X/94).

Les évêques algériens font entendre leurs voix le 25 novembre de cette même année : *Dans la crise actuelle de l'Algérie, plus qu'en aucun autre moment, notre vocation chrétienne se manifeste dans toute sa pureté. Il s'agit d'une invitation à suivre le Christ sur le chemin où Il fait de sa vie une offrande pour le peuple. Dans cette offrande, se manifeste la tendresse de Dieu pour tous. Nous voulons mettre en pratique en Algérie, l'alliance de Dieu avec tous les hommes.* (Lettre du 25/XI/94).

Un peu plus tard, à la fin de l'année 1994, le 27 décembre, les 4 Pères Blancs de Tizi Ouzou donnent leurs vies : *offerts avec l'Âmi suivi jusqu'à l'Excès* (P. Christophe, Journal, 28/XII/94).

Dans ce contexte de violence et de danger, il n'est pas étonnant que le Frère Michel ait vu s'approcher la possibilité de la mort et ait composé, face à cette éventualité, un bref « Testament ». C'est précisément ce qu'il fait le 15 août 1995, fête de la Vierge Marie. Ce texte, dans sa simplicité et sa transparence, révèle un cœur pacifié et prêt au don jusqu'au bout. Mais la simplicité n'empêche pas la solennité : le texte porte un titre, une date et est signé, chose rare, habituellement, dans les écrits de Frère Michel. Nous pouvons lire sur une toute petite fiche de bibliothèque (12, 5 x 7, 5 cm), nous pouvons lire :

Testament

de frère Michel

1) Tout brûler de ce que vous trouverez écrit de ma main, ainsi que de certains livres inutilisables (B.J., NT TOB, etc.)

2) Marie-France... Louis... ne veuillez rien reprocher à mon responsable... et f. de communauté... car dans la foi... « Sa Parole a été une lampe pour mes pas ».

3) Pour la dernière Eucharistie = Prenez les textes du jour, car « Sa Parole a été une lampe pour mes pas et lumière sur mon chemin ».

N'oubliez pas le Magnificat.

Vive Dieu. Vive l'Église. Vive l'Algérie.

Au revoir. A bientôt.

En la fête de l'Assomption de la Vierge Marie, 15.08.95

f. Michel

N. B. Priez le Dieu des Miséricordes pour le pardon de tous mes péchés.

...Et Rendez grâce au Sgr car Il est BON.

Le testament de Frère Michel, dans sa simplicité, est le parfait reflet de la personne de l'auteur. Il compte trois dispositions posthumes : brûler les livres que leur usage continu a rendu inutilisables (soulignés de traits de couleurs et avec des annotations diverses...) ; ne pas reprocher à P. Christian (Prieur et frère) le fait qu'ils soient restés en Algérie malgré le danger ; pour l'Eucharistie des obsèques, prendre les lectures prescrites pour la liturgie du

jour mais en rajoutant le *Magnificat* de la Vierge (lu à l'Eucharistie de la fête de l'Assomption).

Mais ce qui attire surtout notre attention, c'est le fait que la parole du Supérieur tout comme la Parole de l'Écriture ont illuminé et guidé les pas de Michel jusqu'à ce jour où il rédige son testament ou « *martyrion* » ; et, nous pouvons ajouter, ont continué à illuminer et guider son pèlerinage jusqu'à son dernier soupir.

Le testament se conclut en proclamant la bonté de Dieu (les majuscules sont dans l'original). Et il le fait par le biais du refrain du Psaume 135 (136 en hébreu), qui est aussi le refrain d'ouverture et de conclusion du Psaume 117. Les deux sont par excellence des Psaumes de Pâques. Le passage ou la pâque de Michel, si ardemment désirée en association avec celle du Christ, est proche. L'Esprit va consommer l'offrande.

6.2.5 Litanies des martyrs (26 et 28 décembre 1995)

La vague de violence continue sa marche de mort. Quatre mois après que Michel ait composé son testament par Michel, le 10 novembre 1995, la Petite Sœur du Sacré-Cœur Odile Prévost est assassinée : *Pour que les [Autres] deviennent une offrande sanctifiée par l'Esprit, agréable à Dieu, pas d'autre moyen : s'offrir en Toi, avec Toi, par Toi* (P. Christophe, Journal, 11/XI/95, sous la date 7/XI/95).

Mais même sous le coup de cette mort-témoignage, le 21 novembre, la communauté de l'Atlas rédige un document assez développé en réponse à la question : *Comment, dans la situation présente, rejoignons-nous le charisme de notre Ordre ?* ; et nous y lisons : *La mort brutale – de l'un de nous, ou de tous à la fois – ne serait qu'une conséquence de ce choix de vie à la suite du Christ* (Document, 21/XI/1995).

Avec tous ces antécédents, nous ne nous étonnons pas que Frère Michel ait rédigé une *Litanie des martyrs*, en la commençant pour la fête du protomartyr saint Étienne (le 26 décembre) et en la concluant le jour des Saints Innocents (le 28 décembre). Ce fait est très révélateur. Voici ce que dit la litanie :

Litanie des Martyrs

*Seigneur, ayez pitié de nous
Jésus-Xrist, ayez pitié de nous,
Seigneur, ayez pitié de nous.
Jésus-Xrist, écoute-nous,
Jésus-Xrist, exauce-nous,
Père céleste qui êtes Dieu, ayez pitié de nous,
Fils Rédempteur des mondes qui es Dieu, ayez pitié de nous,
Trinité Sainte qui es un seul Dieu, ayez pitié de nous.*

26-12-95 St Etienne

*Jésus (Maître et Seigneur) exemple des martyrs
Jésus gloire des martyrs
Jésus couronne des martyrs
Jésus sagesse des martyrs
Jésus Pardon des martyrs*

Jésus Passion des martyrs
Jésus Lumière des martyrs
Jésus Grâce des martyrs
Jésus Force des martyrs
Jésus Récompense des martyrs
Jésus Fête des martyrs
Jésus Vie des martyrs
Jésus Vie éternelle des martyrs
Jésus Amour des martyrs
Jésus Esprit des martyrs
Jésus Charité des martyrs
Jésus Roi des martyrs
Jésus Espérance des martyrs
Jésus Rocher des martyrs
Jésus honneur des martyrs
Jésus Refuge des martyrs
Jésus Abri des martyrs
Jésus Maison fortifiée des martyrs
Jésus persévérance des martyrs
Jésus endurance des martyrs
Jésus Roi des martyrs

28-12-95 Sts Innocents

Jésus Prémice(s) du Royaume...
Jésus Gloire des Innocents...
Jésus liberté des opprimés
Jésus liberté bafouée
Jésus Agneau de Dieu
Jésus Pasteur
Jésus vie, appui, bouclier...
Jésus Agneau très pur
Jésus Secours

Comme vous pouvez vous en rendre compte, Michel mélange le tutoiement et le vouvoiement en parlant à Jésus et à Dieu, signes simultanés de respect et de confiance. La dernière litanie reste inachevée ; c'est un simple appel à l'aide : au secours ! L'intention de Frère Michel est claire : s'associer à Jésus Christ et à tous les martyrs dans son témoignage ultime et définitif, scellé dans l'offrande de sa propre vie.

6.2.6 Ultime désir (25 mars 1996)

Finalement, dans le petit carnet de notes personnelles, celui-là même où il a écrit les litanies, nous pouvons lire, en date du 25 mars 1996 (c'est le dernier témoignage écrit de Michel, un jour avant l'enlèvement) : « *Mon Dieu si vous existez faites que je vous connaisse!* » Il s'agit des mots, comme Michel lui-même l'indique, de *f. Charles* (de Foucauld), un martyr très original !

Quelle signification pouvaient avoir ces mots pour Michel dans les circonstances où il vivait alors ? Couvrons la réponse d'un silence respectueux, ou plutôt, confessons notre ignorance.

Une autre question est restée en suspens depuis le début : le sens de la lettre « m » qui suit la signature de Michel dans l'acte d'offrande du 30 mai 1993. Ce n'est pas la science rationnelle qui nous donnera une réponse. La sagesse contemplative et l'amour fraternel, voilà sans doute ce qui nous permet le plus d'approcher ce que Michel a laissé voilé. Ce jour-là, Michel a reçu un appel et une invitation à s'unir au Rédempteur crucifié par le moyen de la grâce du martyr, d'où sa signature de l'acte d'offrande : Fr. M. le m(artyr). Ceci est totalement en consonance avec le don sacrificiel et eucharistique du jour de sa profession : *Pour la gloire de Dieu et le salut du monde...* et avec ses désirs d'être conformés sans délai au *Christ Pascal...* Ce jour de Pentecôte, Michel a reçu la vocation au martyr et a commencé à cheminer dans la foi et dans l'amour, pèlerinage marqué de la force divine se manifestant dans la faiblesse humaine. Il a reçu le don d'une conformation particulière au Christ : il l'a entendue, l'a accueillie, a hésité et tremblé, s'est affermi... et s'est livré.

Le 21 mai 1996, F. Michel fêtait ses 52 ans. Ce même jour, avec ses six Frères de communauté, il a rendu au Seigneur son corps et son sang, ce sang et ce corps que le Seigneur avait donnés pour nous tous. Ce jour-là, le Christ s'est livré de nouveau dans le don que nos sept Frères ont fait d'eux-mêmes.

Qu'est-ce que l'Esprit du Seigneur nous enseigne à travers la vie et les paroles de nos 7 Frères martyrs ? Nous ne recevrons probablement pas la grâce de sceller de notre sang l'authenticité de notre témoignage de vie. Pourtant, cela ne nous empêche pas d'être aussi des « martyrs », selon le don de l'Esprit. Dans une homélie à la date incertaine, mais très certainement prêchée en 1995, le P. Christophe disait de manière un peu énigmatique : *martyr-moine → le don total est, ou doit être, le m.* Le moine est également appelé au martyr : le don est le même, il est total dans un cas comme dans l'autre. Mais, comment ? Trois textes de P. Christian nous donnent la réponse :

Le témoignage de Jésus jusqu'à la mort, son « martyr », est martyr d'amour, de l'amour pour l'homme, pour tous les hommes. [...] Hélas ! Nous avons tous assez vécu pour savoir qu'il nous est impossible de tout faire par amour, donc de prétendre que notre vie soit un témoignage d'amour, un « martyr » de l'amour. [...] D'expérience, nous savons que les petits gestes coûtent souvent beaucoup, surtout quand il faut les répéter chaque jour. Laver les pieds de ses frères le Jeudi saint, passe, mais s'il fallait le faire quotidiennement ? et au tout-venant ? Quand P. Bernardo nous dit que l'Ordre a plus besoin de moines que de « martyrs », il ne parle évidemment pas de ce martyr-là qui fait le moine à travers tant de petites choses. Nous avons donné notre cœur « en gros » à Dieu, et cela nous coûte fort qu'Il nous le prenne au détail. Prendre un tablier comme Jésus, cela peut être aussi grave et solennel que le don de la vie... et vice versa, donner sa vie peut être aussi simple que de prendre un tablier. (P. Christian, Le martyr de la charité, Jeudi Saint, 31 mars 1994).

Il me semble que nous recevons là aujourd'hui [la nuit de Pâques], comme un surcroît d'appel pour ce « martyr » qui nous est destiné, celui de l'ESPÉRANCE. Oh ! Il n'est ni glorieux ni brillant. Il s'ajuste exactement à toutes les dimensions du quotidien. Il définit depuis toujours l'état monastique : le pas à pas, le goutte à goutte, le mot à mot, le coude à coude... et cela qu'il faut recommencer en vie régulière, chaque matin, encore dans la nuit, et cela qu'il faut continuer de ruminer, de corriger, de discerner, d'attendre surtout. (P. Christian, Le martyr de l'espérance, Vigile Pascale, 2 avril 1994).

Le mot caritas [...] est le but ultime de toute la Règle, et de l'école bénédictine qu'elle définit : charité, dilection, dilatation du cœur... le tout dans la patience de la stabilité et de la persévérance, notre façon de « participer aux souffrances du Christ », notre « martyr », qui devrait donc être un « martyr d'amour », et tout aussi bien un « martyr de l'espérance ». (P. Christian, chapitre communautaire du 16 mars 1996).

Il est toujours vrai que « l'Ordre a plus besoin de moines et de moniales que de martyrs ».

Mais c'est vrai : fondamentalement il n'y a pas opposition, mais coïncidence.

En vous embrassant bien fraternellement, en Marie de saint Joseph,

A handwritten signature in black ink that reads "Bernardo Olivera". The signature is written in a cursive style with a horizontal line underneath the name.

Bernardo Olivera
Abbé Général OCSO

Curia Generalizia Viale Africa, 33 00144 ROMA
Tel : [39] 06 592 41 55 Fax : [39] 06 592 21 62 E-mail : B.Olivera@ocso.org